

Panorama des effectifs dans les 3 Fonctions publiques Rapport annuel DGAFP 2010 - 2011

En dépit de la politique du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux chez les fonctionnaires d'Etat, les effectifs de la Fonction publique ont continué d'augmenter en 2009, pour atteindre 5,3 millions de personnes, selon le rapport annuel ministériel.

Ce résultat, qui pourrait s'inverser dès l'an prochain, s'explique notamment par le fait que la Territoriale (34% des effectifs) a continué à créer des emplois (+35.000), comme l'Hospitalière (+15.000). A l'Etat, qui regroupe 45% des effectifs, le nombre de postes a en revanche diminué de 1,2% (-29.000).

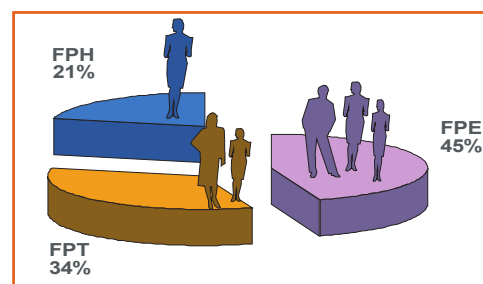
Selon le rapport, compte tenu du PLFSS 2012 qui prévoit la suppression de 30.400 nouveaux postes dans la Fonction publique d'Etat, un rythme similaire aux deux années précédentes (-31.538 postes en 2011 et -33.749 en 2010), de la RGPP et du gel de l'indice salarial, " pour la première fois, la masse salariale de l'Etat, va diminuer à périmètre constant de 167 millions d'euros ".

Quelques chiffres (dernières données au 31.12.2009)

Hors emplois aidés¹, les trois fonctions publiques réunies emploient 5,298 millions de personnes, représentant 20,4 % de l'emploi total en France, répartis de la manière suivante :

- > **FPE** : 45% soit 2.392.364 agents,
- > **FPT** : 34% soit 1.805.936 agents,
- > **FPH** : 21% soit 1.100.073 agents.

1 : sont comptabilisés 112.500 bénéficiaires d'emplois aidés (contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrats d'avenir, emplois jeunes et contrats d'emploi consolidés).



Entre fin 2008 et fin 2009, les effectifs des trois fonctions publiques ont augmenté, hors emplois aidés, de **20.600 personnes (+ 0,4%)**, soit une augmentation quasi-nulle pour la seconde année consécutive.

L'évolution de l'emploi public repose essentiellement sur celle de la Fonction publique territoriale. En 2009, les trois Fonctions publiques ont connu une évolution très différente, confirmant la tendance observée depuis 2006 :

- > une **baisse des effectifs de la FPE de 1,2 %**, soit une perte de 29.000 agents,
- > une **progression de ceux de la FPT de + 2,0 %** avec une augmentation de 35.000 emplois,
- > une **légère augmentation des effectifs de la FPH de + 1,4 %** correspondant à 15.000 agents.

La part des non-titulaires passe de 14,6% à 16,8% dans l'ensemble des trois Fonctions publiques entre 1998 et 2009, soit en légère progression avec 891.263 personnes non-titulaires en 2009. Entre 2008 et 2009, on note toutefois une évolution inégale entre les trois fonctions publiques :

- > + 4 % dans la FPE (+ 13.832 personnes), soit une évolution stable par rapport à celle de 2007-2008,
- > - 0,6% dans la FPT (- 2.303 personnes), en forte baisse (+ 2,9% entre 2007 et 2008),
- > + 1,2% dans la FPH (+ 2.143 personnes), en forte baisse également (+ 5,9% entre 2007 et 2008).

La localisation de l'emploi public reste très inégale sur le territoire national :

- > 81 agents pour 1000 hab. en Ile de France
contre 65 en province, avec la répartition ci-contre :

	Ile de France	Province
FPE	24,0%	76,0%
FPT	20,4%	79,6%
FPH	16,7%	83,3%

45,4 % des agents publics appartient à la catégorie C (soit un taux stable par rapport à celui de 2008 de 45%) avec toutefois de fortes disparités selon la Fonction publique :

- > la **catégorie A est prépondérante dans la FPE** en raison du poids des enseignants (49,6%, voire 56% hors militaires) ; 8,4 % dans la territoriale et 15,3 % (en incluant les médecins) dans l'hospitalière ;
- > la **catégorie B est plus importante dans la FPH** du fait de poids du corps infirmier (30,6%) ;
- > presque 4 agents sur 5 appartiennent à la **catégorie C dans la FPT** (76,1%) ;

La part des femmes est prépondérante :

60,1% des agents sont des femmes :

- > 52% dans la FPE,
- > 60,4% dans la FPT,
- > 77% dans la FPH.

Une minorité d'entre elles occupe un emploi de direction :

- > 21,4% dans la FPE,
- > 18% dans la FPT,
- > 40,2% dans la FPH.

Evolution des rémunérations moyennes mensuelles entre 2008 et 2009 en euros constants :

- > **FPE** : salaire net moyen de 2.377 €, soit + 2,1% ;
- > **FPT** : salaire net moyen de 1.830 €, soit + 4,93% ;
- > **FPH** : salaire net moyen de 2.156 €, soit - 0,09%.